

## **Engagement de la cp appui car 14/4 dans le sud du secteur «CONEX 15»**

Du 17 au 24 septembre 2015, les militaires de la compagnie d'appui de carabiniers 14/44 ont été engagés en soutien du Corps des gardes-frontière (Cgfr) dans un secteur situé sur les territoires des cantons du Jura, de Bâle-Campagne (enclave de Roggenburg) et de Soleure (enclave de Kleinlützel), le long de la Lucelle, cours d'eau qui constitue une partie de la frontière franco-suisse dans cette région. A cette fin, la compagnie a été organisée en trois sections d'engagement d'un nombre équivalent d'hommes, lesquelles se sont relayées toutes les huit à dix heures dans le secteur conformément aux horaires fixés par les gardes-frontière.

Les militaires engagés avaient reçu pour missions du Cgfr :

- avec cinq postes d'observation, de surveiller les sentiers pédestres, les routes secondaires et les croisements le long de la frontière;
- avec un groupe d'explorateurs, de patrouiller dans le secteur d'engagement aux côtés des patrouilles du Cgfr;
- avec trois groupes, engagés chacun sur un poste frontière, dont deux fixes, de procéder aux contrôles des personnes et des véhicules conformément aux directives du Cgfr.

L'articulation en trois sections d'engagement a permis aux lance-mines, aux observateurs et aux tireurs d'élite, ainsi qu'aux explorateurs de la compagnie d'état-major de carabiniers 14 attribués à la compagnie pour cette mission, de s'enrichir mutuellement de leur savoir-faire, ainsi que de renforcer l'esprit de corps déjà très particulier au sein de la compagnie. Afin de garantir la capacité à durer, les chefs de section d'engagement ont veillé à ce que, d'un jour à l'autre, leurs subordonnés soient engagés alternativement à des postes d'observation et à des postes frontières. La patrouille d'exploration est restée pour l'essentiel un privilège des explorateurs.

Si les militaires engagés sur les cinq postes d'observation n'ont que très peu été amenés à entrer en contact avec la population civile, les patrouilles d'exploration et les groupes engagés aux postes-frontières ont noués des liens très particuliers avec les habitants de la région. En effet, les postes d'observation étaient situés dans des zones très reculées du secteur d'engagement, de sorte que les militaires engagés, au demeurant de manière autonome, ont davantage eu affaire à des promeneurs, à des chasseurs ou à des chamois qu'à des personnes qui se déplaçaient d'un côté de la frontière franco-suisse à l'autre.

En revanche, les militaires qui ont travaillé en collaboration directe avec les membres du Cgfr sur les postes frontière et dans le cadre des patrouilles d'exploration ont quasiment cohabité avec les populations civiles suisse et française pendant la durée de l'engagement. Les habitants aux abords des postes-frontières de Neumühle, de Sägemühle et de Kleinlützel ont été particulièrement accueillants. Ils se sont non seulement montrés très compréhensifs envers l'engagement qui a eu lieu sous leurs fenêtres en permanence durant une semaine, avec tout ce que cela peut comporter comme désagréments et nuisances (sonores pour l'essentiel), mais ils ont, de surcroît, fait preuve d'une sincère générosité envers les militaires comme envers les membres du Cgfr.

Cette bienveillance s'est traduite par la mise à disposition de thermos remplis de café, de thé ou de chocolat chaud, ainsi que de boissons fraîches et de boîtes de chocolats, de biscuits ou

d'autres délices à grignoter. L'un des habitants de Sägemühle a même mis à disposition une pièce de son habitation afin que les militaires au repos puissent se détendre au chaud. Il convient également de relever que les habitants des deux côtés de la frontière, qui pour certains la traversent cette dernière plusieurs fois par jour, essentiellement pour des raisons professionnelles, ont soutenu les militaires engagés dans ce secteur par leur compréhension, mais aussi et surtout, par leurs encouragements. En effet, les habitants de cette région, qui a vu le nombre de cambriolages augmenter ces dernières années, n'ont cessé de dire aux militaires de la compagnie que, malgré les désavantages liés aux différents contrôles, ils se sentaient davantage en sécurité en présence de l'Armée suisse et du Cgfr, et que la collaboration entre ces deux institutions mériterait d'être reconduite, voire pérennisée.

En définitive, l'un des enseignements majeurs de l'engagement «CONEX 15» est le suivant : lorsque l'Armée suisse fournit des prestations de sécurité en allant directement à la rencontre de la population civile, cette dernière sait l'accueillir et la recevoir, en lui manifestant compréhension et reconnaissance.